

PREFET DU VAL DE MARNE

PREFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES BUREAU DES ELECTIONS ET DES ASSOCIATIONS

ARRÊTÉNº 2015 / DUFD

instituant les bureaux de vote dans la commune de BRY-SUR-MARNE

à compter du 1^{er} décembre 2015

Le Préfet du Val de Marne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code électoral et notamment les articles L.17 et R.40 ;

Vu la loi n°2015-852 du 13 juillet 2015 visant à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales ;

Vu le décret n°2015-882 du 17 juillet 2015 relatif à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales en 2015 ;

Vu l'arrêté DRCT/4 n°2014/6132 du 7 juillet 2014 instituant les bureaux de vote dans la commune de Bry-sur-Marne à compter du 1^{er} mars 2015 ;

Vu l'arrêté DRCT/4 n°2014/7002 du 30 octobre 2014 portant modification de l'arrêté DRCT/4 n°2014/6132 du 7 juillet 2014 instituant les bureaux de vote dans la commune de Bry-sur-Marne à compter du 1^{er} mars 2015 ;

Vu l'avis du Maire en date du 05 juin 2015 :

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 - Les arrêtés DRCT/4 n°2014/6132 et n°2014/7002 des 7 juillet et 30 octobre 2014 instituant les bureaux de vote dans la commune de Bry-sur-Marne à compter du 1^{er} mars 2015 sont abrogés à compter du 1^{er} décembre 2015.

<u>Article 2</u> - A compter du 1^{er} décembre 2015, les électeurs de la commune de Bry-sur-Marne sont répartis entre les bureaux de vote suivants :

.../...

Bureau n°1 - Hôtel de Ville, 1 Grande Rue Charles de Gaulle.

Bureau n°2 - Ecole Louis Daguerre, 25 rue Daguerre.

Bureau n°3 - Ecole primaire de la Pépinière, 68 rue de la République.

Bureau n°4 - Ecole maternelle de la Pépinière, 37 rue Aristide Briand.

Bureau n°5 - Groupe scolaire Henri Cahn (salle de classe), 26 boulevard Galliéni.

Bureau n°6 - Groupe scolaire Henri Cahn (préau), 26 boulevard Galliéni.

Bureau n°7 - Ecole maternelle Jules Ferry, 4 rue Jules Ferry.

Bureau n°8 - Gymnase Georges Clémenceau, 11 avenue Georges Clémenceau.

Bureau n°9 - Médiathèque Jules Verne, 28 rue des Tournanfis.

Bureau n°10 - Ecole maternelle Paul Barilliet, 23 rue du 2 décembre 1870.

<u>Article 3</u> - A compter du 1^{er} décembre 2015, le bureau centralisateur de la commune, quel(s) que soi(en)t le ou les scrutins considéré(s) est le bureau suivant :

Bureau n°1 - Hôtel de Ville, 1 Grande Rue Charles de Gaulle.

Article 4 - Le périmètre géographique affecté à chaque bureau de vote figure en annexe du présent arrêté qui prend effet à compter du 1^{er} décembre 2015.

<u>Article 5</u> - Les dispositions du présent arrêté ont un caractère permanent. En cas de modification(s), sur proposition du Maire, un nouvel arrêté pourra éventuellement être pris ; celui-ci devra être notifié au Maire avant le 31 août de l'année considérée ; il s'appliquera le 1^{er} mars suivant et sera pris en compte pour l'établissement des listes électorales entrant en vigueur à cette date.

<u>Article 6</u> - Les Français établis hors de France (article L.12 du code électoral) et les militaires (article L.13 du code électoral) seront inscrits sur la liste électorale du 1er bureau de vote de la commune.

<u>Article 7</u> - Les mariniers et les membres de leurs familles habitant à bord (article L.15 du code électoral) pourront sans condition de résidence être inscrits sur la liste électorale du 1^{er} bureau de vote de la commune de *Villeneuve-Saint-Georges*.

<u>Article 8</u> - Les personnes sans domicile fixe (article L.15-1 du code électoral) seront inscrites sur la liste électorale du bureau de vote de la commune à l'intérieur des limites duquel est situé l'organisme d'accueil.

<u>Article 9</u> - Pour toute élection, un avis publié par le Maire fera connaître aux électeurs les locaux où ils seront appelés à prendre part au vote. Cet avis devra, en particulier, indiquer les rues rattachées à chaque bureau de vote, conformément au présent arrêté.

<u>Article 10 -</u> Le Secrétaire général de la préfecture, le Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne et le Maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Copie certifiée conforme à l'original Par délégation, le Chef de bureau Pour le préfet et par délégation L'adjointe au chef du bureau

Mireille BOUTAU

Fait à Créteil, le

Pour le Préfet et par délégation le Secrétaire Général,

Christian ROCK

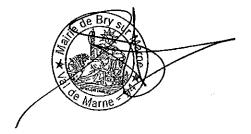


Canton n°22 « Villiers-sur-Marne »

Bureau numéro 01 - Hôtel de Ville 1 Grande Rue Charles de Gaulle

Nom de la voie	Côté	N° de début	N° de fin	
Rue Paul Barilliet	les deux	début	fin	
Rue Jules Benoît	les deux	début	fin	
Place Daguerre	les deux	début	fin	
Quai Louis Ferber	impair	1	19	
Rue du Four	impair	1	33	
Rue du Four	pair	2	20	
Rue Franchetti	impair	1	9	
Rue Franchetti	pair	2	8	
Grande Rue Charles de Gaulle	les deux	début	fin	
Avenue du Général Leclerc	pair	2	60	
Rue du 136ème de Ligne	les deux	début	fin	
Place de la Mairie	les deux	début	fin	
Impasse Margot	les deux	début	fin	
Rue des Mésanges	les deux	début	fin	
Rue de la République	impair	1	5	
Rue de la République	pair	2	12	
Avenue de Rigny	impair	17	19	
Avenue de Rigny	pair	32	34	
Rue des Solitaires	les deux	début	fin	

Bry-sur-Marne, le 05 juin 2015

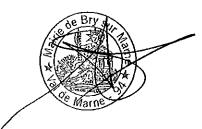




Bureau numéro 02 - Ecole Louis Daguerre 25 rue Daguerre

Nom de la voie	Côté	N° de début	N°de fin
lie d'Amour	les deux	début	fin
Rue Daguerre	les deux	début	fin _
Boulevard Daguerre	les deux	début	fin
Rue Félix Faure	les deux	début	fin
Quai Louis Ferber	les deux	21	999
Avenue du Général Leclerc	impair	1	999
Avenue du Général Leclerc	pair	62	1000
Villa de la Mairie	les deux	début	fin
lle du Moulin	les deux	début	fin
Rue du Moulin	les deux	début	fin
Rue du Pont	les deux	début	fin
Rue du Port	les deux	début	fin
Avenue de Rigny	impair]	15
Avenue de Rigny	pair	2	30

Bry-sur-Marne, le 05 juin 2015





Bureau numéro 03 – Ecole Primaire de la Pépinière 68 rue de la République

Nom de la vole	Côté	N° de début	N° de fin
Allée du Bac	les deux	début	fin
Rue Victor Basch	les deux	début	fin
Quai Victor Berrière	les deux	début	fin
Rue Blanche	les deux	début	fin
Rue Aristide Briand	impair	1	43
Rue Aristide Briand	pair	2	30
Rue du Petit Castel	les deux	début	fin
Rue Malard Fauquet	les deux	début	fin
Rue de l'Adjudant Flick	les deux	début	fin
Rue du Maréchal Foch	pair	26	66
Rue du Maréchal Foch	impair	31	65
Rue Roger Forget	les deux	début	fin
Rue Jeanne	les deux	début	fin
Rue de la Marne	les deux	début	fin
Quai Adrien Mentienne	les deux	1	124
Rue du Pré aux Merles	les deux	début	fin
Rue du Parc	impair	1	25
Rue du Parc	pair	2	28
Place du Parc	les deux	début	fin
Allée de la Pépinière	les deux	début	fin
Rue de la Prairie	les deux	début	fin
Rue de la République	impair	7	89
Rue de la République	pair	14	74

Bry-sur-Marne, le 05 juin 2015

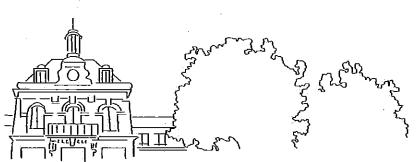


Bureau numéro 04 – Ecole maternelle de la Pépinière 37 rue Aristide Briand

Nom de la vole	Côté	N° de début	N° de fin
Rue du 26 Août 1944	les deux	début	fin
Allée Hervé Bazin	les deux	Début	fin
Rue Marcelin Berthelot	les deux	début	fin
Rue Aristide Briand	pair	32	50
Rue Aristide Briand	impair	45	49
Rue Pierre Brossolette	les deux	début	fin
Rue de la Chaumière	les deux	début	fin
Rue Pierre Curie	les deux	début	fin
Rue du Général Joubert	les deux	début	fin
Rue Denis Lavogade	les deux	début	fin
Rue de Lutèce	les deux	début	fin
Quai Adrien Mentienne	les deux	125	228
Rue Léon Maurice Nordmann	les deux_	début	fin
Rue du Parc	impair	27	51
Rue du Parc	pair	30	52
Rue du Rond Point	les deux	début	·fin
Place du Rond Point	les deux	début	fin
Rue de la République	pair	76	124
Rue de la République	impair	91	123

Bry-sur-Marne, le 05 juin 2015



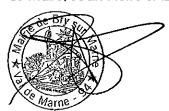




Bureau numéro 05 – Groupe scolaire Henri Cahn (salle de classe) 26 boulevard Galliéni

Nom de la voie	Côté	N° de début	N° de fin
Impasse Jean Carasso	les deux	début	fin
Rue du Chalet	les deux	début	fin
Allée du Chalet	les deux	début	fin
Rue du Bois de Chênes	les deux	début	fin
Allée des Chênes	les deux	début	fin
Rue de Cherbourg	impair	[11	27
Rue de Cherbourg	pair	16	26
Boulevard Galliéni	impair	35	83
Boulevard Galliéni	pair	40	82
Rue Jean Grandel	les deux	début	fin
Rue du Maréchal Joffre	pair	32	98
Rue du Maréchal Joffre	impair	39	97
Place du 8 Mai 1945	les deux	début	fin
Rue des Ormes	les deux	début	fin
Rue de la Paix	les deux	début	fin
Rue de la Passerelle	les deux	début	fin
Rue de Reims	les deux	début	fin
Avenue de Rigny	impair	55	101
Avenue de Rigny	pair	60	100
Rue Etienne de Silhouette	les deux	début	fin

Bry-sur-Marne, le 05 juin 2015





Bureau numéro 06 - Groupe scolaire Henri Cahn (préau) 26 boulevard Galliéni

Nom de la vole	Côté	N° de début	N° de fin
Rue Léopold Bellan	les deux	début	fin
Place Carnot	ies deux	début	fin
Rue de Cherbourg	impair	1	9
Rue de Cherbourg	pair	2	14
Rue Favier	les deux	début	fin
Rue du Maréchal Foch	impair	1	29
Rue du Maréchal Foch	pair	2	24
Boulevard Galliéni	impair	1	33
Boulevard Galliéni	pair	2	38
Rue du Sergent Hoff	les deux	début	fin
Rue du Maréchal Joffre	impair	1	37
Rue du Maréchal Joffre	pair	2	30
Avenue de Rigny	impair	21	53
Avenue de Rigny	pair	36	58

Bry-sur-Marne, le 05 juin 2015

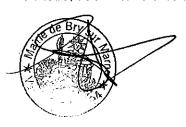




Bureau numéro 07 - Ecole maternelle Jules Ferry 4 rue Jules Ferry

Nom de la vole	Côté	N° de début	N° de fin
Impasse de l'Alambic	les deux	début	fin
Rue du Docteur Armand Brillard	les deux	début	fin
Rue Henri Cahn	les deux	début	fin
Rue du Cimetière	les deux	début	fin
Rue du Colombier	les deux	début	fin
Rue des Coulons	les deux	début	fin
Rue Jules Ferry	les deux	début	fin
Rue du Four	pair	22	60
Rue du Four	impair	35	61
Impasse Georges Clemenceau	les deux	début	fin
Place de la Gare	les deux	début	fin
Rue de la Gare	les deux	début	fin
Rue de Noisy	les deux	début	fin
Place du 11 Novembre 1918	les deux	début	fin
Passage Paillot	les deux	début	fin
Rue Paillot	les deux	début	fin
Rue du Pressoir	les deux	début	fin
Rue des Vergers	les deux	début	fin
Rue du 4 ^{ème} Zouaves	les deux	début	fin

Bry-sur-Marne, le 05 juin 2015

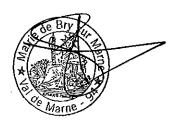




Bureau numéro 08 – Gymnase Georges Clemenceau 11 avenue Georges Clemenceau

Nom de la voie	Côté	N° de début	N° de fin
Rue du Bel Air	les deux	début	fin
Rue des Aulnettes	pair pair	2	44
Rue de la Croix aux Biches	les deux	début	fin
Allée Paul Berthet	les deux	début	fin
Avenue Georges Clemenceau	impair	1	119
Avenue Georges Clemenceau	pair	2	118
Rue des Cottages	les deux	début	fin
Chemin de la Garenne	les deux	début	fin
Rue de la Garenne	les deux	début	fin
Sentier de la Garenne	les deux	début	fin
Rue de l'Avenir	les deux	début	fin
Rue Lamartine	les deux	début	fin
Rue Léon Menu	les deux	début	fin
Rue des Pavillons	les deux	début	fin
Rue du Regard	les deux	début	fin
Allée Jean Roblin	les deux	début	fin
Allée des Roches	les deux	début	fin
Rue des Templiers	les deux	début	fin
Rue François de Troy	les deux	début	fin
Rue des Vignes	les deux	début	fin
Rue des Villes- Chats	les deux	début	fin

Bry-sur-Marne, le 05 juin 2015





Bureau numéro 09 – Médiathèque Jules Verne 28 rue des Tournanfis

Nom de la vole	Côté	N° de début	N° de fin
Rue des Aulnettes	impair-	1	65
Rue des Aulnettes	pair	46	64
Impasse des Cerisiers	les deux	début	fin
Rue des Coudrais	les deux	début	fin
Rue des Guibouts	les deux	début	fin
Rue de l'Ormeraie	les deux	début	fin
Rue des Moines Saint Martin	les deux	début	fin
Rue Molière	les deux	début	fin
Boulevard Pasteur	impair	1	177
Boulevard Pasteur	pair	2	168
Sentier des Pilotes	les deux	début	fin
Rue Jo Privat	les deux	début	fin
Rue Racine	les deux	début	fin
Rue des Tournanfis	les deux	début	fin

Bry-sur-Marne, le 05 juin 2015





Bureau numéro 10 – Ecole maternelle Paul Barilliet 23 rue du 2 Décembre 1870

Nom de la vole	Côté	N° de début	N° de fin
Rue des Pères Camilliens	les deux	début	fin
Rue du Clos Sainte Catherine	les deux	début	fin
Rue des Clotais	les deux	début	fin
Rue du 2 Décembre 1870	les deux	début	fin
Place de La Fontaine	les deux	début	fin
Rue Franchetti	pair	10	38
Rue Franchetti	impair	11	37
Rue des Gilbardes	les deux	début	fin
Sentier Fontaines Giroux	les deux	début	fin
Rue des Gressets	les deux	début	fin
Rue des Hauts Guibouts	les deux	début	fin
Rue de l'Europe	les deux	début	fin
Rue des Marais	les deux	début	fin
Boulevard Georges Mélies	Les deux	début	fin
Boulevard Jean Monet	les deux	début	fin
Chemin de la Montagne	les deux	début	fin
Boulevard Pasteur	pair	170	226
Boulevard Pasteur	impair	179	227
Rue des Pilotes	les deux	début	fin
Rue de Podenas	les deux	début	fin
Rue Catherine Sauvage	les deux	début	fin
Rue des Sources	les deux	début	fin

Bry-sur-Marne, le 05 juin 2015

